

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 Septembre 2009

PROCES VERBAL

Les membres du Conseil Municipal sont convoqués en séance ordinaire le **Jeudi 24 Septembre 2009 à 20 H 15**, salle de la Mairie selon l'Ordre du Jour suivant :

- Adoption du Procès Verbal du 02 Juillet 2009
- Secrétaire de séance
- Délibérations diverses :
 - * DAP : contrat de maintenance
 - * Indemnité de conseil du Trésorier : délibération modificative
 - * Assainissement Parc d'Activité du Globe : avenant n°1
 - * ONF : devis travaux 2009-2010
 - * Devis : Mobilier secrétariat
Divers
 - * PLU : modification
 - * Création de postes CLSH : vacances scolaires
 - * Lotissement Saint Brice et Le Rucher
 - * Remboursement Communauté de Communes : assurance des véhicules et moitié rideau atelier municipal
 - * EDF : contrat fourniture électricité nouveau compteur : poste de refoulement du Globe et du Parc d'Activité
 - * Maisons fleuries : résultat concours 2009
- Informations :
 - * La Poste
 - * Société Avenance : nouveau tarif cantine scolaire
 - * Contrat de prélèvement eau et assainissement
- Rapport des commissions
- Rapport des délégués de la Communauté de Communes des Balcons de Meuse
- Courriers divers
- Questions diverses

Le Maire,
Jean-François FREROT

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, salle de la Mairie le **Jeudi 24 Septembre 2009 à 20 H 15** sous la présidence de Monsieur Jean-François FREROT, Maire.

Sont présents : Mrs Eric DEREGARD - Olivier PETITFRERE - Eric FREMEAUX - Francis DAUCHY - Gérard DUBOIS - Claude POTET - Jean-François FREROT - Daniel MICHEL - Jean-Louis CITERNE - Stéphane CHEZE
Mmes Annick THELIER - Patricia D'INNOCENTE -

Absents excusés : Mme Chantal BEAUMIER qui donne pouvoir à Mr Daniel MICHEL
Mr Patrick TRESONNE (il ne sera pas tenu compte du pouvoir de Mr Patrick TRESONNE car Mr Daniel MICHEL a déjà un pouvoir)

Absente : Mme JACQUES Valérie

Avant de débiter l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande une minute de silence pour Mme MARCHAND Bernadette qui nous a quittée il y a quelques jours.

Mr Michel demande le rajout de plusieurs délibérations :

- Virements de crédit
- Décision modificative
- Annulation de délibération du 03/10/2003
- Assainissement du Globe

Les membres du Conseil Municipal, acceptent à l'unanimité.

Monsieur FREROT désigne Mr Gérard DUBOIS en tant que secrétaire de séance.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 02 JUILLET 2009

Chacun des membres présents ayant été destinataire du procès verbal du 02 Juillet 2009, Monsieur le Maire demande s'il donne lieu à des observations.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal est ensuite adopté à l'unanimité par les membres présents à cette séance.

DELIBERATION : VIREMENT DE CREDIT (Service de l'Assainissement)

Après avoir entendu les explications nécessaires de Mr MICHEL, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent d'effectuer le virement de crédit suivant :

- Virement de 4 500,00 € de l'article 21758 au profit de l'article 2315.

DELIBERATION : VIREMENT DE CREDIT (Service Général)

Après avoir entendu les explications nécessaires de Mr MICHEL, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent d'effectuer le virement de crédit suivant :

- Virement de 2 000,00 € de l'article 2031 au profit de l'article 2313
- Virement de 7 800,00 € de l'article 020 au profit de l'article 2313.

DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE (Service de l'Assainissement)

Après avoir entendu les explications nécessaires de Mr MICHEL, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent d'effectuer la décision modificative suivante :

- Inscription de 110 000 euros au compte 2313 (dépense d'investissement)
- Inscription de 110 000 euros au compte 1641 (recette d'investissement).

Délibération : DAP CONTRAT DE MAINTENANCE

Après avoir entendu les explications de Mr MICHEL, Adjoint aux Finances, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent le contrat de maintenance du nouveau terminal portable EASYCO KIT C (pour relever les compteurs d'eau de la commune) de la société ITRON France.

Ce contrat prend effet à la date du 01/09/2009 et pour une durée de 3 ans.

Les conditions financières sont les suivantes :

Du 01/09/2009 au 31/08/2010	327,96 €
Du 01/09/2010 au 31/08/2011	456,48 €

Du 01/09/2011 au 31/08/2012

456,48 €

Ce montant ne tient pas compte de l'indice de révision (applicable au 1^{er}/10 de chaque année).

Montant forfaitaire par appareil de l'examen préalable, facturé suivant l'état : 283,00 €

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

Délibération : INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER (Année 2008)

Après avoir entendu les explications de Mr MICHEL, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Vu le décret 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ;
- Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 publié au Journal Officiel du 17 décembre 1983 fixant les conditions de l'attribution de l'indemnité de conseil aux receveurs des communes et des établissements publics locaux,
-

Décident :

- De demander le concours du Trésorier Municipal pour assurer des prestations de conseil,
- D'accorder pour toute la durée du Conseil Municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribué à Mr MARKEY Alain (pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 22 Septembre 2008 pour un montant de 283,46 €) et à Melle WATHY Christiane (pour la période du 23 Septembre 2008 au 31 Décembre 2008 pour un montant de 106,61 €).

Délibération : AVENANT N°1 ASSAINISSEMENT PARC D'ACTIVITES DU GLOBE

La première tranche du marché de l'Assainissement doit être soldée afin que la commune puisse toucher les subventions attendues.

Un avenant de 55 961,64 € HT, soit 66 930,12 € TTC a été accepté par la commission d'appel d'offre qui s'est tenue le 25 Août 2009 en raison des obligations concernant la réfection de la chaussée, de l'épaisseur du revêtement, de l'élargissement de la chaussée et d'un plus gros compactage.

De plus :

- l'assainissement du Globe a été sur estimé
- l'assainissement du Parc d'Activité a été sous estimé, tout comme les branchements des particuliers et les réseaux secs.
- Le réseau d'eau pour de nouvelles habitations dont les Certificats d'Urbanisme avaient été antérieurement accordés n'était pas prévu
- Le remplacement d'une canalisation d'eau Rue de Mézières a été nécessaire en raison de nombreuses fuites et n'était pas prévu au marché.

Cet avenant est accepté à l'unanimité.

Délibération : ONF DEVIS TRAVAUX

Après avoir entendu les explications nécessaires, les membres du Conseil Municipal, par 11

Voix pour et 2 Voix contre, acceptent le devis de l'ONF pour l'entretien de la forêt communale pour un montant de 1 006,12 € TTC.

Délibération : DEVIS MOBILIER SECRETARIAT

Après avoir entendu les explications de Mr CITERNE, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent le devis de la Société CONVIVIO pour l'achat de mobilier pour le Secrétariat de la Mairie pour un coût total de 4 453,74 €.

Délibération : DEVIS ILLUMINATIONS

Après avoir entendu les explications de Mr POTET concernant l'achat de nouvelles illuminations, les membres du Conseil Municipal, décident, à l'unanimité, d'accepter le devis du groupe LCX pour un montant de 6 655,74 €.

Délibération : PLU MODIFICATION

Après avoir entendu les explications nécessaires de Mr CITERNE, Adjoint à l'Urbanisme, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité acceptent les modifications à apporter au P.L.U. et chargent Mr CITERNE de son exécution.

Délibération : CREATION DE POSTES CLSH : VACANCES SCOLAIRES

Après avoir entendu les explications de Mr PETITFRERE, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent la création :

- De 3 postes d'Adjoint d'Animation du 26 Octobre 2009 au 04 Novembre 2009 pour une durée hebdomadaire de 35 heures.
- De 1 poste d'Adjoint d'Animation du 26 Octobre 2009 au 04 Novembre 2009 pour une durée hebdomadaire de 24 heures.

Ces contrats seront rémunérés selon la valeur de l'Indice Brut 297, Indice Majoré 292.

Des heures supplémentaires pourront être payées si nécessaires.

Les membres du Conseil Municipal chargent Monsieur le Maire de recruter les agents afin de pourvoir à ces vacances d'emploi et de signer tous documents nécessaires.

Délibération : LOTISSEMENT SAINT BRICE

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de donner le nom suivant à la rue du Lotissement SAINT BRICE : « Rue des Sittelles ».

Les numéros des habitations seront définis comme suit :

- Impairs à gauche soit de 1 à 23
- Pairs à droite soit de 2 à 20

Délibération : LOTISSEMENT LE RUCHER

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de donner le nom suivant à la rue du Lotissement LE RUCHER : « Rue des Abeilles ».

Les numéros des habitations seront définis comme suit :

- Impairs à droite soit (1-3-5)
- Pairs à gauche (2-4)

Délibération : REMBOURSEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES : ASSURANCE DES VEHICULES ET MOITIE RIDEAU ATELIER COMMUNAL

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de demander le remboursement :

- des assurances des véhicules utilisées exclusivement et uniquement par la « brigade mobile » à la Communauté de Communes des Balcons de Meuse, pour un montant de 1 788,00 euros pour l'année 2009.
- De la moitié du coût de remplacement du rideau de l'atelier communal utilisé par la « brigade mobile » pour un montant de 1 044,70 €

Monsieur MICHEL précise qu'il faut obligatoirement une délibération pour pouvoir en demander le remboursement.

Délibération : EDF CONTRAT FOURNITURE ELECTRICITE NOUVEAU COMPTEUR POSTE DE REFOULEMENT DU GLOBE ET PARC D'ACTIVITE

Après avoir entendu les explications de Mr CITERNE, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de demander la fourniture en électricité à ERDF BLEU CIEL pour les Postes de Refoulement du Globe et du Parc d'Activité de Lumes.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les contrats d'alimentation.

Délibération : MAISONS FLEURIES RESULTAT CONCOURS 2009

Mr CHEZE, Délégué à l'Environnement, donne lecture du palmarès du concours des Maisons Fleuries 2009 aux membres du Conseil Municipal. Il soumet ensuite au vote la répartition des prix retenue par le jury :

1 ^{er} prix	Mme ROUSSEAU Thérèse	11 Cités du Maroc	80,00 €
2 ^{ème} prix	Mr VALLET Bernard	47 Allée des Lauriers	70,00 €
3 ^{ème} prix	Mme AMBERT Murielle	81 Rue des Myrtilles	60,00 €
4 ^{ème} prix	Mme CHAUVIN Brigitte	Rue du Val Fleury	40,00 €
5 ^{ème} prix	Mme LARUE Claire	Allée des Acacias	40,00 €
6 ^{ème} prix	Mr JACQUES Mickaël	Cités du Maroc	40,00 €

Soit un total de 330,00 €

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité. Cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2010 des Services Généraux.

La remise des prix aura lieu ultérieurement.

Informations :

LA POSTE

Mr FREROT donne lecture du courrier reçu de La Poste avec notamment les nouveaux horaires du bureau à compter du 21 Septembre dernier, à savoir, du Lundi au Samedi de 9 H 00 à 11 H 30 et fermeture le Jeudi.

Cette décision est validée pour 2 années.

SOCIETE AVENANCE : NOUVEAU TARIF CANTINE SCOLAIRE

Mr MICHEL informe les membres du Conseil du courrier reçu de la Société AVENANCE informant de l'augmentation des tarifs de la cantine scolaire à compter du 1^{er} Septembre 2009, soit une hausse de 2,47 %.

CONTRAT DE PRELEVEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

Mr MICHEL précise que la Commission des Finances a décidé de ne pas modifier le principe actuel.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Illuminations : Mr CHEZE informe que des nouvelles illuminations vont être achetées cette année (entre autre 1 sapin pour installer sur la butte du Château). Plusieurs motifs avec des ampoules vont être progressivement supprimés.

Environnement : Mr POTET signale que la Commune de Lumes a été classée Hors Concours cette année, sans aucune précision.

Cadre de Vie : Mme D'INNOCENTE précise que la Commune va commander environ 70 colis pour 1 personne et 49 colis pour un couple, pour la distribution des Colis des Séniors.

En ce qui concerne le Repas des Séniors, le choix du traiteur a été arrêté sur Mr PONSART Stéphane.

Mme THELIER rappelle la cérémonie pour les Harkis qui aura lieu le 25 Septembre prochain à 18 H 00.

Urbanisme : Mr CITERNE informe le Conseil des différents travaux terminés à ce jour (portail de la Mairie annexe, trottoir sécuritaire, trottoir bateaux). Le sens de circulation du parking de la Mairie sera inversé la semaine prochaine.

Information est donnée sur le paiement de la Taxe Assainissement pour les nouveaux raccordés.

En ce qui concerne les travaux au Secrétariat de la Mairie, la société TDA est en train de chiffrer les travaux par métiers.

Pour ce qui est de l'EPAMA, les repères de crue vont être apposés prochainement. Le plan de sauvegarde sera établi avec le logiciel OSIRIS pour gérer les risques d'inondation.

Le cimetière va être remis en état et la reprise des concessions abandonnées sera prochainement entreprise.

Finances : Mr Michel informe que des demandes complémentaires de subvention seront faites concernant l'avenant au marché.

Jeunes : Mme D'INNOCENTE signale que les jeunes ont repris leur créneau au COSEC. C'est la troisième séance aujourd'hui et tout se passe bien.

Communication : Mr FREMEAUX informe qu'un bulletin municipal sera normalement diffusé avant le 24 Octobre et l'annuel avant Noël. Un bulletin intermédiaire sera édité avec de courtes nouvelles et petites informations diverses.

Informations sont données sur le Château en précisant que le site n'est pas entretenu comme il le devrait. Le débroussaillage est prévu cette année. Une deuxième réunion est prévue courant octobre avant les responsables du site.

Mr FREMEAUX précise qu'une formation du Maire et des adjoints est prévue prochainement pour la mise à jour du site « Lumes.fr ».

Affaires scolaires : Mr PETITFRERE précise que la rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions avec quelques nouveaux.

Un pot d'accueil est prévu pour les nouveaux et pour ceux qui sont partis.

L'effectif des élèves est de 115 élèves cette année.

Un seul souci, au niveau du CP-Grande Section, plus d'ASEM pour aider l'enseignante.

Avec les Parents d'Elèves, une pétition circule en ce sens actuellement.

Toutes les classes, sans exception, sont allées au Festival Mondial des Marionnettes à Charleville-Mézières. La Commune a financé le transport en bus.

Au niveau de la Maternelle, tous les lits ont été changés et le nouveau mobilier des 2 classes rénovées l'an dernier sera installé pendant les vacances de la Toussaint.

Périscolaire : Mr PETITFRERE précise que tout se passe bien.

La garderie du matin : pas de problème.

La cantine : 46 repas en moyenne.

La garderie du soir : 23 élèves en moyenne contre une surveillance conseillée de 1 personne pour 12 enfants. Manque de sécurité.

Problème également avec le retrait de l'ASEM à l'école : les CP ne peuvent pas aller en sport ni à la bibliothèque car il manque une personne pour la surveillance et la sécurité des enfants. Il y a 2 postes à Saint-Laurent contre 1 poste à Lumes.

Les membres du Conseil Municipal demandent à ce que ce point soit à l'ordre du jour du prochain Conseil de Communauté.

Les activités des mercredis après-midi ont repris. Le CLSH se prépare activement pour les prochaines vacances de la Toussaint + Février + Avril et Juillet prochain.

Pour la garde des enfants de 0 à 3 ans, les réflexions se précisent.

Une rencontre avec les Cars Meunier est prévue demain en mairie pour une étude globale des besoins en transport pour l'ALSH ainsi qu'un rendez-vous avec la Société AVENANCE le Mercredi 30 Septembre 2009 à 14 H 00 pour faire le point sur les menus fournis à la cantine.

Un contact a été pris pour connaître toutes les normes en matière de restauration scolaire (échantillon de nourriture...).

Une étude va être faite en commission pour les cours d'informatique pour adultes.

Mr PETITFRERE déplore les heures du personnel géré par la Communauté de Communes (trop d'heures de travail, mauvaise répartition...).

Affaires culturelles : Mr DEREWARD informe qu'une réunion est prévue Lundi à 18 H 30 pour l'organisation du prochain concert de Rock à la Salle des Fêtes de Lumes.

Une réunion pour l'organisation du Téléthon 2009 est également prévue le Mercredi 30/09/09.

RAPPORT DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALCONS DE MEUSE

Mr MICHEL informe que la répartition des créneaux horaire pour les scolaires est en cours de réalisation.

La réunion avec Le Val de Bar est reportée pour l'instant.

COURRIERS DIVERS

- Carte de remerciement du Garde Champêtre pour son mariage
- Réponse de Mme POLETTI concernant les horaires de train
- Courrier de l'Education Nationale pour les mesures de prévention contre la grippe
- Courrier d'information de la Communauté de Communes concernant la qualité du tri des déchets ménagers
- Courrier de Mme Colette DAVAL pour suivre les cours d'informatique dans notre commune
- Remerciement de Mr PICHON pour le cadeau à l'occasion de son anniversaire
- Don de 100,00 euros pour l'ALSH de Mr et Mme GONZALEZ à l'occasion de leur mariage le 28 Août dernier
- Remerciement du Syndicat Avicole des Balcons de Meuse pour le versement de la subvention annuelle
- Remerciement des Anciens Combattants pour le versement de la subvention annuelle
- Remerciement de l'Etablissement Français du Sang pour le prêt de la Salle des Fêtes de Lumes le 17 Août dernier à l'occasion de la collecte de plasma.

Une suspension de séance est faite de 22 H 40 à 23 H 00.

QUESTIONS DIVERSES

Mr CHEZE demande s'il serait possible de prévoir un panneau indicateur « sortie d'école » face à la place Pol Renard en raison du danger pour les enfants de traverser la route. L'information sera donnée au Garde Champêtre ainsi qu'au Conseil Général.

Certains panneaux indicateurs sont également bons à être changés car les inscriptions sont illisibles.

Mr PETITFRERE signale qu'il y a un danger avec le bus venant du Collège de Nouvion-sur-Meuse et qui s'arrête au bord de la route, face à la Place Pol Renard.

Mr PETITFRERE demande de prévoir une réunion avec la Communauté de Communes pour avancer sur les problèmes en cours.

Une réunion sur l'intercommunalité est prévue le Mercredi 7 Octobre à 20 H 00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 30.

La date du prochain conseil sera fixée ultérieurement.

Le Secrétaire de séance

Le Maire,

Gérard DUBOIS

Jean-François FREROT

